



Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile francophone ASBL

Siège social : rue 't Serstevens, 4 B-6530 Thuin Entreprise N° 418.483.239
Sous le haut patronage de S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et au COIB

Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté française
Commission provinciale liégeoise



ANNÉE 2024

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX

Aux secrétaires et responsables des clubs en province de Liège, pour affichage et diffusion.
Vous trouverez en annexe le calendrier prévisionnel et les tableaux d'inscription pour nos prochains championnats provinciaux.

Organisation de la discipline 1A.

Les tireuses/tireurs inscrit(e)s en disc.1A pourront tirer leur match :

- 1 - à 100M sur cible réduite le 21 avril 2024 dans les installations du club UFAC ;
- 2 - à 300M à Clermont S/Oise, avec l'accord de la fédération, à la date qui sera prévue à son calendrier fédéral.

Cette deuxième option leur permettra de réaliser leur point de qualification pour le championnat régional mais ne leur permettra pas d'apparaître au classement provincial.

En cas de double participation, seule la première sera prise en compte pour la réalisation du point de qualification, l'échec de celui-ci ne sera pas récupérable par la deuxième participation.

Comme précédemment, la commission provinciale liégeoise mettra tout en oeuvre pour que les compétitions qu'elle organise se déroulent au mieux. Elle remercie les responsables des clubs hôtes pour leur disponibilité et la part qu'ils prennent pour assurer à toutes et tous, compétiteurs, compétitrices et arbitres les meilleures conditions de convivialité et de sécurité afin que nos rencontres soient avant tout un bon moment partagé par la pratique de notre sport .

Dans l'intérêt de vos tireuses et tireurs, complétez vos tableaux d'inscription (tableaux Excel) sans en modifier l'agencement. Mentionnez avec soin le numéro d'affiliation URSTBf ainsi que la catégorie d'âge. Vérifiez la validité des adresses de courriel. A défaut, mentionnez une adresse postale. Retournez les tableaux complétés par courriel à l'adresse rccommprov@proximus.be avant la date limite :

- le **dimanche 26 novembre 2023** pour les disciplines à air
- le **dimanche 28 janvier 2024** pour les disciplines à feu

Pour la Commission provinciale liégeoise de l'URSTBf
Robert CROES